

0660522J
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE MARCEL PAGNOL
9 ESPACE ANNA POLITKOVSKAIA
66050 PERPIGNAN CEDEX
Tel : 0468610892

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Date de réunion de la séance initiale : 28/09/2023

Nombre de présents à la séance initiale : 10

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 9

Le conseil d'administration

Convoqué le : 28/09/2023

Réuni le : 05/10/2023

Sous la présidence de : Sophie Baugey-Fritz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention SRH :le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention relative à l'amélioration des repas avec le CD66 pour l'année 2024

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0